

CONCERTATION PREALABLE AU PROJET « AIRVAULT 2025 »
REUNION PUBLIQUE DE PARTAGE DES PREMIERS ENSEIGNEMENTS
DU 21 SEPTEMBRE 2021
Salle du Domaine de Soulièvres à Airvault – 18h-19h30

Intervenants

- **Bruno MANIVET**, Directeur de la cimenterie Ciments Calcia d'Airvault
- **Bernard BILLY**, Responsable Performance de la cimenterie Ciments Calcia d'Airvault
- **Emmanuelle CREPEAU**, Garante de la Commission Nationale du Débat Public
- **Claude RENO**, Garant de la Commission Nationale du Débat Public

Nombre de participants

Au total, **26 participants** étaient présents à la réunion publique en présentiel.
3 personnes ont assisté à la réunion en visioconférence.

OUVERTURE

Isolde RIVAS, animatrice NEORAMA

Isolde Rivas accueille les participants et les remercie de leur présence à cette réunion publique de partage des premiers enseignements de la concertation préalable au projet de modernisation de la cimenterie Ciments Calcia.

Les objectifs de cette rencontre sont de partager les premiers éléments qui ressortent de ces 3 mois d'échange sur le projet de modernisation de la cimenterie d'Airvault mais aussi de permettre encore aux participants de poser des questions et participer.

Cette réunion publique de restitution est particulière puisque c'est un premier bilan de la concertation préalable qui a débuté le 1^{er} juillet et qui s'est terminée le 24 septembre.

Ce dernier temps de rencontre avec le maître d'ouvrage et les garants permet de :

- Rappeler les modalités d'information et de participation à la concertation
- Dresser un premier bilan de la participation
- Présenter les premiers enseignements issus de la concertation préalable
- Apporter des compléments d'information et répondre aux questions

LA CONCERTATION PREALABLE ET LES GARANTS

Emmanuelle CREPEAU et Claude RENOUE, garants de la concertation « Airvault 2025 »

Emmanuelle CREPEAU explique **les missions des garants**. Ils garantissent les principes fondamentaux de participation et d'information du public.

Dans cette procédure, il leur est important **d'assurer la transparence des informations transmises au public** pendant les temps d'échanges et sur le site. Les informations doivent être de qualité et sincères. Cette transparence est importante aussi pour pouvoir contribuer, avoir un avis sur le projet et le connaître.

Les garants **s'assurent aussi que chacun puisse s'exprimer**, même en cas d'absence à des réunions ; et que chacun puisse argumenter et être écouté lors de sa prise de parole.

Les garants sont indépendants : ils n'ont pas d'avis sur le projet, et veillent simplement au bon déroulement de la concertation et de la participation du public.

À l'écoute de chaque participant, **ils recueillent les avis sur le processus de concertation** (notamment par les formulaires distribués à cette réunion), **répondent aux questions et sont joignables par e-mail** : emmanuelle.crepeau@garant-cndp.fr et clauderenu@garant-cndp.fr.

Ces adresses sont aussi disponibles sur le site de la concertation : www.concertation-airvault2025.fr.

Les garants ont réalisé **une étude de contexte au printemps**. Ils ont rencontré plusieurs acteurs du territoire, pour se présenter, bien comprendre la situation, et veiller à ce que le dispositif proposé pour participer réponde bien aux enjeux du projet sur le territoire.

Durant la concertation, les garants ont veillé à la qualité et la sincérité des informations diffusées, favorisé l'expression des participants et assuré un rôle de recours afin de répondre à leurs demandes.

À terme, les garants vont rédiger **un bilan de la concertation** qui inclura les questions et propositions du public, mis en regard avec les réponses et les arguments du maître d'ouvrage. Dans ce processus, la parole a donc non seulement été entendue pendant le dialogue mais aussi consignée. Le bilan sera rendu public, et sera un document constitutif dans la procédure d'enquête publique sur le projet de la cimenterie.

Les garants présentent ensuite leurs **principaux enseignements de la concertation**. Ils regrettent la faible participation à la réunion publique d'ouverture et aux ateliers, ainsi que l'absence totale de participants aux permanences d'information, qu'ils attribuent à la forte adhésion locale pour le projet, et sans doute à l'organisation de la concertation en période estivale et pendant la rentrée scolaire malgré les 3 mois de concertation. Ils ont également constaté une faible expression des voix nuancées qui avaient été identifiées lors de l'étude de contexte. A contrario, ils ont relevé l'intérêt des rencontres sur les marchés qui ont permis de toucher un public qui ne se sentait pas concerné par la concertation.

RETOURS SUR LA CONCERTATION PREALABLE

Isolde RIVAS, animatrice NEORAMA

Isolde RIVAS revient ensuite sur les **objectifs de la concertation préalable**, qui étaient les suivants :

- informer sur le projet le plus largement possible et répondre aux questions du public
- mettre à disposition un large panel d'outils pour recueillir les avis et les contributions pour nourrir le projet
- associer des temps d'échanges directs et des espaces de participation en continu pour faire vivre la concertation du public dans un contexte inédit.

Le calendrier de la concertation a été précisé. Une concertation sur le Plan Local d'Urbanisme portée par la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet s'est déroulée en avril/mai 2021 et son bilan a été joint au dossier de la concertation sur le projet "Airvault 2025" portée par Ciments Calcia, qui s'est donc déroulée entre juillet et septembre 2021. Ces deux concertations convergeront pour l'étape de l'enquête publique conjointe portée par les services de l'État en 2022, dans laquelle l'ensemble des éléments de la concertation et du projet affiné seront proposés.

Les modalités de participation à la concertation préalable sur le projet "Airvault 2025" ont été multiples :

- *Des réunions publiques* d'information : pour le lancement, à ce jour, et la fin de la concertation le mardi 21 septembre à 18h.
- *Des ateliers thématiques* pour approfondir certains sujets :
 - Jeux d'aménagement, sociétaux et économiques : le lundi 12 juillet à 18h ;
 - Jeux environnementaux et suivi : le jeudi 2 septembre à 18h ;

- Enjeux patrimoniaux et culturels : le mardi 14 septembre à 18h.
- *Des permanences d'information* pour venir à la rencontre du projet :
 - Sur le marché d'Airvault les samedis 3 et 10 juillet et 28 août, sur le marché de Saint-Loup-Lamairé le dimanche 29 août ;
 - Par téléphone tous les mardis de 16h30 à 18h30 au 06 50 64 64 08 ;
 - Dans la salle du CCAS d'Airvault de 9h à 11h, les mardis 6 et 13 juillet et le vendredi 3 et mercredi 22 septembre.
- *Des visites guidées* d'une heure de la cimenterie (sur inscription) : de 14h à 18h, le mercredi 8 et samedi 11 septembre.
- *Les registres de contribution* :
 - En version numérique, sur le site de la concertation : www.concertation-airvault2025.fr. Ce site est un espace d'informations et un espace d'échanges, grâce au forum et au registre numérique (qui permet de déposer des contributions).
 - En version papier, au siège de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet et les mairies de Saint-Loup-Lamairé, Airvault, Louin, Availles-Thouarsais, Assais-les-Jumeaux, Bousais, Le Chillou, Irais, Maisontiers, Viennay, Amailloux.
- Par courrier
 - Électronique : contact@concertation-airvault2025.fr
 - En libre réponse (service postal gratuit sans affranchissement) : *Cimenterie Ciments Calcia Libre réponse n° 93569 79600 Airvault*

Certaines concertations plus ciblées ont eu lieu à destination de publics spécifiques, soit avec la Commission de Concertation et de Suivi de l'Environnement (CCSE) qui concerne les acteurs institutionnels et associatifs du territoire, mais aussi avec les salariés de la cimenterie. Par ailleurs, un registre de contributions est disponible à la cimenterie pour recueillir les contributions des salariés.

Le bilan de la participation aux différents événements a été le suivant :

- **254 participants** sur l'ensemble de la concertation
- **19 participants à la réunion publique de lancement**
- **18 participants aux ateliers thématiques**, avec 4 intervenants locaux : Tratel, SMITED 79, Les Cimentiers du Poitou, l'association L'homme et la pierre
- **140 rencontres sur les marchés**
- **62 participants aux visites de la cimenterie** (22 à la première, 40 à la deuxième)
- **142 visites sur le registre Internet**, dont 56 pour l'onglet documentation
- **1 contribution sur le registre numérique**
- **1 contribution sur le registre papier**
- Aucun participant aux permanences
- Aucun appel
- Aucun courrier

La **réunion publique de lancement** du 5 juillet a été l'occasion de présenter le projet et ses enjeux. Les sujets abordés durant les temps d'échange ont été les suivants :

- L'intégration paysagère de la tour à cyclone
- L'usage de l'eau ammoniacquée
- La gestion des eaux
- La formation et l'emploi
- Le fonctionnement de la tour à cyclone
- La durée des travaux

Le **premier atelier** sur les **enjeux d'aménagement, sociétaux et économiques**, ayant réuni 7 participants le 12 juillet, a été l'occasion d'aborder les sujets du développement local (l'économie circulaire et la circulation routière) et la phase chantier.

Le **deuxième atelier** sur les **enjeux environnementaux et suivi**, ayant réuni 3 participants le 2 septembre, a abordé le volet environnemental du projet (enjeux et incidences, modalités de suivi existantes) et l'aménagement et l'insertion paysagère (enjeux d'aménagement).

Le **troisième atelier** sur les **enjeux patrimoniaux et culturels**, ayant réuni 8 participants le 14 septembre, a permis d'aborder la perception de l'usine, l'usine en tant que telle et l'histoire d'Airvault, ainsi que la cimenterie et les acteurs du territoire.

Par ailleurs, l'atelier de la Commission de Concertation et de suivi de l'environnement qui a réuni 15 participants dont les services de l'Etat, élus et chambre consulaire, a permis d'aborder la concertation préalable, les points clés du projet, le volet environnemental et l'aménagement et l'insertion paysagère.

LES PRINCIPAUX SUJETS DE CONTRIBUTION

Bruno MANIVET, directeur de la cimenterie d'Airvault

Bruno MANIVET revient ensuite en détails sur les thèmes abordés et les principales questions posées lors de cette concertation.

- L'opportunité du projet :
 - Les enjeux de production de béton aujourd'huiCiments Calcia s'est engagé à réduire son impact carbone et vise la neutralité carbone sur le cycle de vie du produit béton via la feuille de route du groupe à horizon 2050. Cela se traduit par investissement de 400 millions d'euros sur le territoire français dont 300 millions d'euros dédié à la modernisation de l'usine d'Airvault.

- Les motivations dans le choix du site d'Airvault

Un enjeu plus local est celui de la logique de marché. L'usine d'Airvault est localisée au cœur du marché dynamique de l'Ouest (à la frontière des trois grandes régions de la Nouvelle-Aquitaine, du Centre-Val de Loire, et des Pays de la Loire). La volonté est donc de pouvoir continuer à répondre aux demandes de ce marché et aux besoins de demain qu'il pourrait avoir.

Concernant la spécificité du site, ce dernier a 102 ans. Il a connu plusieurs modernisations importantes au fil des décennies sur la ligne de cuisson, le broyage ciment, les expéditions. Cependant, il est aujourd'hui nécessaire de moderniser une majorité des équipements pour gagner en compétitivité, s'adapter et répondre aux besoins du marché.

Le choix du site d'Airvault a 3 raisons :

- L'implantation du site au sein d'un marché dynamique
 - La présence de la ressource calcaire à proximité
 - La présence d'atelier de broyage ciment
- Des précisions sur les caractéristiques du projet :
 - La construction d'une nouvelle ligne de cuisson, depuis le concassage du calcaire jusqu'au stockage du produit semi-fini, le clinker. La caractéristique majeure de ce nouveau process à voie sèche pour l'usine d'Airvault est la tour à cyclones, de 135m de hauteur, dont le fonctionnement est précisé. Cette hauteur est due au process vertical qui la compose à base de 5 cyclones superposés. Ces derniers ont pour but de préchauffer la matière avant que sa cuisson soit terminée dans le four.
 - Cette dernière permettra notamment d'augmenter significativement l'utilisation de combustibles alternatifs en substitution de combustibles fossiles tels que le coke de pétrole ou le charbon, et ainsi de réduire l'empreinte carbone à la tonne de clinker.
 - La modernisation des ateliers de broyage, avec notamment l'ajout de mélangeur pour gagner en flexibilité de production et s'adapter aux besoins du marché. Cela permettra également de développer une stratégie de production de ciments bas carbone.
 - Les impacts sur l'environnement :
 - La qualité de l'air avec :
 - Une réduction des émissions de CO2 de 27% à la tonne de ciment produite
 - Une diminution des émissions de SO2 à la tonne de clinker grâce à la mise en place d'un laveur de gaz avant la cheminée
 - Une diminution des émissions de NOx à la tonne de clinker grâce à un système d'abattement particulièrement efficace sur les process voie sèche
 - La ressource en eau

Actuellement, l'usine fonctionne sur un principe de voie semi sèche et passera avec cette modernisation en voie sèche. L'eau actuellement utilisée pour la formation des granules sera donc économisée dans la nouvelle ligne de cuisson

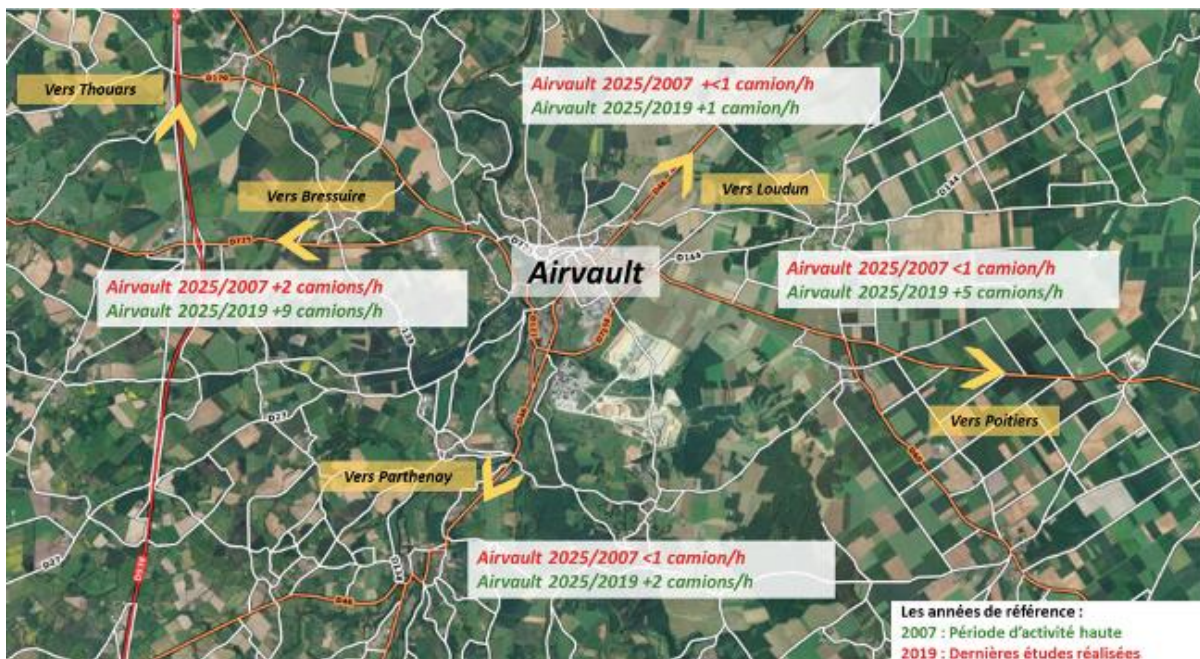
- Le bruit

Cet impact a été évoqué pendant les ateliers. Une modélisation du bruit généré par la nouvelle ligne, complétée par les mesures de bruit sur les installations existantes qui resteront en utilisation, a permis d'identifier les zones les plus génératrices, tels que le broyeur à cru, et de prévoir des systèmes d'insonorisation adaptés.

- Le transport :

- L'évaluation de l'impact généré par l'usine

En se basant sur la capacité de production du projet ainsi que les niveaux de vente de 2007 (les plus élevés des 20 dernières années) ainsi que ceux de 2019, l'impact transport a été étudié sur les principaux axes autour de l'usine. La carte ci-dessous montre la possibilité d'évolution du nombre de camion par heure et par axe de circulation.



- La réalisation d'études pour l'utilisation possible du fret

L'opportunité ferroviaire et la réactivation de la voie ferrée à proximité de l'usine est actuellement à l'étude.

- L'intégration paysagère de la tour à cyclones :

- La visibilité de la tour sur le territoire
- Un travail sur l'esthétique de la tour
- L'intégration de la tour sur le site

Un atelier dédié a été réalisé dans lequel l'intégration paysagère de la tour a été discuté et des photomontages ont été diffusés à titre d'exemple.

- Les travaux :
 - La durée prévisionnelle
La totalité des travaux s'échelonne sur une durée totale de plus de 2 ans et pourra employer jusqu'à 1200 personnes par jour sur le pic d'activité.
 - Les bénéfices pour les commerçants du territoire à organiser
La transmission d'un document référençant toutes les offres d'hébergement, de restauration et de service aux différentes structures intervenant pendant la période de travaux a été évoqué.
 - L'impact sur les habitations riveraines
L'utilisation de transports communs a été évoquée pour réduire le nombre de véhicules sur les routes à proximité du chantier.

- Les impacts socio-économiques :
 - Le plan de formation interne associé
Avec la mise en place des meilleures techniques et équipements des formations seront mises en place pour accompagner et permettre la montée en compétence du personnel sur ces métiers.
 - Les effets sur l'emploi : direct/indirect, recrutement, pérennisation ...
L'organisation et le schéma de production global de l'usine (de la carrière à la distribution du ciment) a pour but de pérenniser les emplois sur site. Pour autant, les filières d'emplois indirects et notamment celles du domaine du déchet connaîtront une évolution car l'usine consommera davantage de CSR et aura besoin d'augmenter son apport.
 - L'impact sur les exploitations agricoles environnantes
Le projet se fait à proximité directe des lignes de cuisson et équipement en service. La totalité du projet de modernisation est réalisée sur la parcelle de l'usine de Ciments Calcia.
 - Le modèle économique et mécanismes de soutien des partenariats locaux
 - Le développement de liens entre l'usine et son lien avec le territoire, collecter la mémoire ouvrière (expo, musée ...)
Lors de l'atelier n°3 a été abordée l'idée d'organiser une collecte de la mémoire ouvrière pour permettre de mettre en valeur ce patrimoine et le conserver.

- L'urbanisme :
 - L'enjeu foncier du projet

TEMPS D'ÉCHANGES

Une participante demande s'il y aura bien 1 ou 2 camions de plus à l'heure. Cela fera combien de camions en tout ? Quel est le nombre de camion qui vont circuler sur les différents axes routiers ?

Oui, il y aura 1 ou 2 camions de plus à l'heure dans les différentes directions présentées sur la carte ci-dessus. Elle a été présentée au premier atelier et elle est sur le site Internet. Sur la carte, l'évolution du trafic est donnée sous forme d'écart afin que chacun puisse identifier ce que cela représente par rapport à une situation qu'il connaît.

En complément, l'information sur le nombre de camions estimé à pleine capacité sur les différents axes sera fournie ultérieurement.

L'élu à la culture également historien s'exprime sur l'intérêt que représente le patrimoine historique de l'usine et soulève l'idée de collecter cette mémoire ouvrière pour la mettre en valeur avec le service patrimoine de la mairie. A la suite de la concertation il serait intéressé pour mettre en place un lien et collecter cette mémoire pour éventuellement la mettre en valeur via le musée d'Airvault.

Bruno MANIVET rappelle l'existence de l'association des anciens de l'usine, Les Cimentiers du Poitou présents lors du dernier atelier. Cette volonté a aussi été partagée par l'association l'Homme et la pierre.

M. RENOU s'interroge sur la conservation des anciens fours à chaux présents sur le territoire et si ces derniers peuvent être visités ?

M. le Maire informe qu'il y a encore plusieurs fours à chaux qu'il est possible de voir sur la collectivité dont un à l'entrée d'Airvault.

Un participant partage son inquiétude liée à l'usage du ciment et le bétonnage massif du territoire français participant à l'artificialisation des sols et par conséquent aux inondations et à la saturation des sols.

Il s'interroge également sur la réalité du périmètre de distribution des 200km annoncés par Ciments Calcia et si la matière peut être distribuée sur une plus large distance.

Bruno MANIVET répond que la zone de distribution de 200km correspond à une zone de chalandise moyenne couvrant la majorité des clients, certains pouvant être plus éloignés. Cependant, l'usine répond essentiellement à un besoin lié au marché local.

Le marché correspond quant à lui à un besoin du territoire, et la volonté du projet est d'y répondre au mieux comme présenté lors de la réunion.

Il est demandé si la ou les entreprises qui participeront au chantier de modernisation de l'usine ont déjà été identifiées. Par ailleurs, la durée des travaux est demandée.

Il existe des sociétés spécialisées dans la construction de cimenterie. Plusieurs entreprises compétentes sur le sujet ont été consultées. La durée des travaux quant à elle sera d'approximativement 2 ans.

Une question est à nouveau posée sur la quantité de camion qui seront ajoutés sur les axes routiers, un participant s'interroge sur une possible sous-estimation du nombre ?

Les résultats diffusés sont calculés sur la base de la capacité maximum de production du projet et des chiffres de référence de trafic routier PL.

Une personne demande si cette capacité maximum va faire augmenter le nombre d'aller-retours. Il s'interroge également sur la possibilité d'utiliser le réseau ferroviaire pour le transport de cette marchandise.

La carte diffusée lors de la présentation ci-dessus prend en considération comme donnée de calcul la quantité de production maximum possible sur l'usine et additionne les entrants et sortants pour arriver à ce résultat, puis en la comparant aux données de 2007, année record de ventes sur les 20 dernières années. Il s'agit donc de l'hypothèse sur laquelle l'usine serait à son plus grand niveau de production.

La valeur donnée ici est naturellement une valeur moyenne lissée sur l'année, indépendamment des variations de vente saisonnière.

Pour autant, il est mis en avant la logique d'entrant et de sortant concernant les transports liés à l'usine. En effet, malgré une possible évolution de la quantité d'export de ciment par camion, il y aura parallèlement une diminution des imports de clinker et donc des flux associés. Cette baisse est due à la modernisation qui permettra de produire sur place le clinker.

Il est précisé que le raccord entre la ligne de chemin de fer et la cimenterie est un sujet qui est actuellement à l'étude.

Les garants apportent une information recueillie lors de leur étude de contexte concernant le nombre de transport passant sur la commune de Viennay. Une circulation moyenne sur la route départementale sur des données de 2016 était de 6 570 véhicules/jour dont 1 050 camions. Il est précisé qu'il s'agit de tous les camions circulant sur cet axe et non pas uniquement ceux de la cimenterie.

Un participant partage son avis concernant l'usage du train qui lui semble être une solution permettant de diminuer le nombre de camion sur les routes.

Il est demandé si les salariés ont été associés au projet et de quelle manière.

Il y a déjà eu une période de concertation menée avec les salariées. 9 réunions d'information et d'échange ont été réalisées en amont de la concertation avec les employés pendant lesquelles une présentation technique a été réalisée. Les questions relevées étaient essentiellement techniques et liées au mode de fonctionnement. Par ailleurs, des formations pour accompagner la montée en compétence dans ces métiers sont prévues.

En parallèle, une information est diffusée tout au long du processus.

En ce qui concerne les CSR, il est demandé l'usage et la quantité utilisée par l'usine.

Le projet de modernisation va permettre d'augmenter la capacité d'utilisation de CSR (combustibles solides de récupération). La logique d'approvisionnement se base sur une production et une collecte locale. L'objectif est de développer une logique d'économie circulaire permise grâce à la valorisation des déchets produits comme combustibles.

Le participant demande quels sont les principaux combustibles utilisés.

Les principaux combustibles sont donc les CSR, pour autant il y a aussi des CSS (combustibles solides de substitution) et du gaz.

Il est demandé ce que comprend le terme biomasse et si l'utilisation du méthane est possible.

Est inclus dans le terme de biomasse tout ce qui se régénère. En effet, cela comprend donc les CSR (notamment le bois) contrairement au charbon qui par exemple génère du CO₂ lorsqu'il brûle sans pour autant en consommer. Le méthane est un combustible fossile, mais ayant une empreinte carbone plus faible que le charbon ou le coke de pétrole. Le méthaniseur qui est installé sur le territoire sera raccordé au réseau de gaz qui dessert également l'usine.

Il est suggéré par un participant d'ouvrir un réseau interne pour être directement fournit en gaz.

Est-ce que le chantier ou la future activité va générer de l'emploi ?

L'objectif premier est de pérenniser les emplois sur site. Pour autant, les métiers des filiales connaîtront un développement notamment dans le domaine des déchets.

Une question est posée sur l'utilisation qui sera faite des bâtiments restants non utilisés.

Le démantèlement des anciennes installations de l'usine est à l'étude mais ne fait pas partie du projet actuel.

CONCLUSION

Olivier FOUILLET, maire d'Airvault, prend la parole pour remercier les participants d'avoir assisté à cette réunion publique.

Il répond notamment à la question sur l'usage et les problématiques liées au méthane en expliquant que des études ont été menées dès le début du projet entre la mairie et Ciments Calcia. L'objectif est de développer l'économie circulaire sur le territoire.

Il répond aussi par rapport au sujet du chemin de fer et sur le projet de raccordement sur lequel il a communiqué récemment. La collectivité est actrice en faveur du développement de ce projet. Les travaux pour réaliser ce projet de raccordement entre Parthenay et Saint-Varent s'étendraient de fin 2022 à 2023.

Il remercie également tous les échanges de qualité qui ont pu se tenir lors de cette rencontre et rappelle qu'il est possible de venir continuer à échanger lors de la permanence à la salle du CCAS d'Airvault. Il exprime son soutien envers ce projet de modernisation pour répondre aux enjeux actuels et souligne l'attractivité qu'il permettra d'apporter au territoire.

Les garants remercient le public et les intervenants pour leur présence et les échanges de la soirée. Ils invitent les participants à ne pas hésiter à contribuer, selon les modalités définies précédemment jusqu'à la fin de la concertation le vendredi 24 septembre. Ils invitent aussi les personnes à venir échanger et poser leur potentiel question supplémentaire lors de la permanence publique le lendemain matin. Ils rappellent que leur mission est de permettre à tous de s'exprimer et d'avoir une réponse à une question posée. Ils précisent qu'ils rédigeront un bilan de cette concertation qui relatara toutes les questions soumises par le public et par conséquent toutes les réponses affiliées.

Bruno MANIVET remercie de l'intérêt porté à la réunion et au projet. Il remercie également les garants et les équipes qui ont participé à la bonne tenue de cette concertation mais aussi tous les intervenants qui ont accepté de venir échanger lors des ateliers.